

# Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Seal-Krete Color-Shell
- **Code du produit:** 980001-980020 (various colors), 980999 (special color)
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Peinture
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
 Convenience Products, Seal-Krete Division  
 306 Gandy Road  
 Auburndale, FL 33823  
 Phone: 863-967-1535  
 Toll-Free: 1-800-323-7357
- **Numéro d'appel d'urgence:**  
 ChemTel Inc.  
 +1 (800)255-3924 (Appel gratuit dans Amérique du Nord)  
 +1 (813)248-0585 (Internationale)



**Convenience**  
products

## 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**  
 Liquides inflammables - catégorie 4 H227 Liquide combustible.
- **Indications complémentaires:**  
 Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.  
 Le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité est inconnue.

---

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**  
 H227: Liquide combustible. (les Etats-Unis et les Nations Unies)  
 Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol
- **Mentions de danger**  
 H227 Liquide combustible.
- **Conseils de prudence**
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 1)

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

13463-67-7	dioxyde de titane		<50%
1309-37-1	trioxyde de di fer		<50%
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Liquides inflammables - catégorie 4, H227	10-25%

- **Indications complémentaires:**

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués  
La classification du produit comme cancérigène ne s'applique pas en raison de sa forme non-inhalable.

### 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**  
Laver immédiatement à l'eau.  
En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**  
Retirer les lentilles de contact, si porté et si possible.  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Migraine  
Dyspnée  
Légèrement irritant pour la peau et les muqueuses.  
Légèrement irritant pour les yeux.  
Nausées en cas d'ingestion.  
En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation gastro-intestinale.
- **Risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
Brouillard d'eau  
Mousse  
Dioxyde de carbone  
Gaz d'extinction

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 2)

- Poudre d'extinction
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**  
Jet d'eau à grand débit  
Eau pulvérisée
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**  
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.  
Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Veiller à une aération suffisante.  
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.  
Tenir à l'abri de la chaleur.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.  
Ne pas laisser sécher.  
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.  
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Liquide combustible.  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.  
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 3)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.  
Prévoir la ventilation des emballages.
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Ne pas stocker avec les aliments.  
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.  
Ne pas stocker avec des acides.  
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Maintenir le contenu humide.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir rubrique 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Ces composants peuvent être présents.

#### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur momentanée: 910 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm Valeur à long terme: 605 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 600 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Skin
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 900 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 909 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm Valeur à long terme: 606 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Skin
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm PIEL

#### 13463-67-7 dioxyde de titane

EL (Canada)	Valeur à long terme: 10* 3** mg/m <sup>3</sup> *total dust; **respirable fraction; IARC 2B
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 4)

PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 15* mg/m <sup>3</sup> *total dust
REL (U.S.A.)	See Pocket Guide App. A
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup> withdrawn from NIC
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup> A4

### 1309-37-1 trioxyde de di fer

EL (Canada)	Valeur momentanée: 10** mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 5* 10*** 3**** mg/m <sup>3</sup> *dust & fume**fume; Rouge: ***total dust****resp.
EV (Canada)	Valeur à long terme: 5* 10** mg/m <sup>3</sup> *respirable, including Rouge;**total dust
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 10* 15** 5*** mg/m <sup>3</sup> *Fume; Rouge: **Total dust, ***respirable
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 5 mg/m <sup>3</sup> Dust & fume, as Fe
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 5* mg/m <sup>3</sup> *as respirable fraction
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 5* mg/m <sup>3</sup> A4, *fracción respirable

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Contrôles de l'exposition

#### · Equipement de protection individuel:

#### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Eviter tout contact avec les yeux.
- Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

- Non requise en conditions normales d'utilisation.
- Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- En cas d'importants déversements, la protection respiratoire est requise / recommandé.

#### · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

#### · Protection des yeux:



Lunettes de protection

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 5)

- **Protection du corps:**  
Non requise en conditions normales d'utilisation.  
La protection peut être nécessaire en cas de déversement.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** Éviter le rejet dans l'environnement.
- **Mesures de gestion des risques** Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales

#### · Aspect:

Forme: Suspension  
Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Genre éther

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

#### · Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.  
Point d'ébullition: 190 °C (374 °F) (approximate)

· Point d'éclair 75 °C (167 °F) (based on glycol ether DPM)

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation: Non déterminé.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

#### · Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.  
Supérieure: Non déterminé.

· Propriétés comburantes Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité: Non déterminée.

· Densité relative Non déterminé.

· Densité de vapeur. à 20 °C (68 °F) >1 g/cm<sup>3</sup> (>8,345 lbs/gal)

· Vitesse d'évaporation Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Dispensable

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

#### · Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.  
Cinématique: Non déterminé.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 6)

**CVO:**

&lt; 100 g/L

· **Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**  
Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.  
Réactions aux alcalis puissants.
- **Conditions à éviter**  
Éviter les acides.  
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Matières incompatibles:** Oxydants, bases fortes, des acides forts
- **Produits de décomposition dangereux:**  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Possible en quantités traces:  
Fumée d'oxyde métallique toxique  
Oxydes nitriques (NOx)  
Gaz hydrochlorique (HCl)  
Phosgène  
Chlore

### 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Aucun.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Légèrement irritant pour la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légèrement irritant pour les yeux.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Catégories cancérogènes**

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

13463-67-7	dioxyde de titane	2B
1309-37-1	trioxyde de di fer	3

· **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est listé.

· **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

· **Voies d'exposition probables**

Ingestion

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 7)

Inhalation  
Contact oculaire.  
Contact cutané.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.  
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 9)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell

(suite de la page 8)

### 14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT (États-Unis)	néant
	Classifié en combustible en vertu des règlements de l'US DOT. L'étiquetage est seulement nécessaire pour les emballages simples $\geq 119$ US gal / 450 L d'inclure symbole combustible et Nom d'expédition.
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT, ADR, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, ADR, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

### 15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- États-Unis
- SARA

#### · SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

#### · SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Aucun des composants n'est listé.

#### · SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

Aucun des composants n'est listé.

#### · Section 355 (substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est listé.

#### · Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

Aucun des composants n'est listé.

#### · Liste TSCA:

Tous les composants sont compris.

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 9)

- **Proposition 65, l'état de Californie**

- **Substances connues pour causer le cancer:**

Listage de Dioxyde de titane est basé sur forme respirable seulement. Ce listage n'est généralement pas applicable au produit tel qu'il est fourni.

13463-67-7	dioxyde de titane
------------	-------------------

- **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

- **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

- **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

Aucun des composants n'est listé.

- **Listes Cancérogènes**

- **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

Aucun des composants n'est listé.

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

13463-67-7	dioxyde de titane	2B
------------	-------------------	----

1309-37-1	trioxyde de di fer	3
-----------	--------------------	---

- **NIOSH-Ca (Institut national de santé et sécurité au travail)**

13463-67-7	dioxyde de titane
------------	-------------------

- **Canada**

- **Canada**

- **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

1309-37-1	trioxyde de di fer
-----------	--------------------

34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol
------------	---------------------------------

- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est listé.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H227 Liquide combustible.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 11)

## Fiche de données de sécurité

selon les règles d'OSHA (29CFR1910.1200) et le SIMDUT 2015

Date d'impression : 18.12.2015

Révision: 18.12.2015

**Nom du produit: Seal-Krete Color-Shell**

(suite de la page 10)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)  
LD50: Dose létale médiane  
LC50: Concentration létale médiane  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
NIOSH: National Institute for Occupational Safety  
OSHA: Occupational Safety & Health  
Liquides inflammables - catégorie 4: Flammable liquids, Hazard Category 4

**Sources**

## Sources d'informations

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances)  
([http://ofmpub.epa.gov/sor\\_internet/registry/substreg/home/overview/home.do](http://ofmpub.epa.gov/sor_internet/registry/substreg/home/overview/home.do))Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)  
(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaassen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

Société ChemTel / ChemTel Inc.

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Website: [www.chemtelinc.com](http://www.chemtelinc.com)